



Topo-Guide
du Sentier de Grande Randonnée

GR®P 573

Tour de la vallée de la Vesdre et des Hautes Fagnes




Edition 7

Mises à jour

version du 7 mai 2026



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez  [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX** ou sur l'onglet **Cahier des Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*





Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

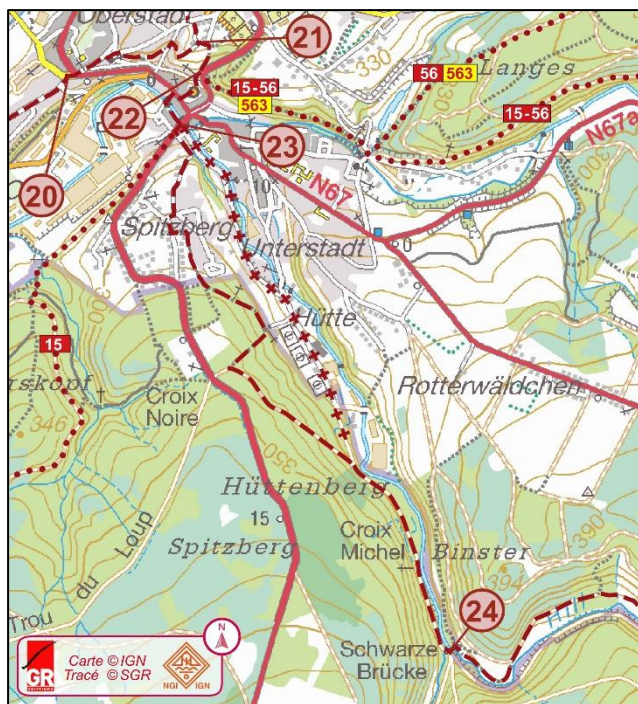
Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*





Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso" découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

Modification du		Modification au repère	Page
15 avril	2025	23 à 24	3
7 mai	2026	64 à 2	4

[...] C'est ici que le GRP 573 et le GR 56 et le GR 15 se séparent, celui-ci partant à droite vers Spa. *Traverser la route-sur le passage pour piétons. Suivre la route nationale vers la droite. Après 50 mètres, tourner à gauche (Kügelgasse), rue à forte pente (10%). Arriver à un T (Auf dem Spitzberg) Virer à droite. Atteindre une placette triangulaire  Continuer sans changer de direction. Après l'immeuble numéro 24, poursuivre à gauche sur un chemin de terre puis herbeux. Ignorer un sentier venant de gauche. Arriver en lisière de forêt, prendre à gauche sur un large sentier forestier. Passer devant une croix ( Croix Leroy)  Continuer sur ce chemin en pente en bordure de forêt. Atteindre la lisière du bois ( borne frontière belgo-prussienne n°162). Sans quitter la forêt, franchir à droite une barrière canadienne. Pour-*



suivre en montée la traversée de la forêt. À l'y, partir à gauche sur le chemin empierré. Passer une barrière métallique ([info] DNF). Amorcer la descente  Rejoindre un large chemin asphalté. Filer à droite ( borne frontière belgo-prussienne n°158) Atteindre ainsi le pont Guerrier, au confluent de la Soor et de la Helle ( -  - aire de bivouac)

3,4 km

PONT GUERRIER

24

Carte 4

La Croix Leroy : Commémore la mort en 1921 de l'ouvrier Hubert Leroy sur le chemin du travail. L'original de la croix en fer forgé a été enlevée en 2024 par de voleurs de métaux et remplacée depuis par une croix en bois. Sur la

plaque est inscrit (traduction de l'Allemand) : « Ô marcheur qui passe ici, inclue-moi dans ta prière ! Dieu a exigé ma vie ici, le chemin du travail était mon aspiration. Alors reste tranquille et agenouille toi, nous nous revoyons dans la maison éternelle. »

Les **bornes frontières belgo-prussiennes** : Marquent, selon les décisions du congrès de Vienne (1815), l'ancienne ligne frontière entre le royaume de Belgique, qui faisait encore partie du royaume uni des Pays-Bas jusque 1830, et le royaume de Prusse. En 1817, des poteaux en bois furent placés le long de la ligne frontière. Les bornes en pierre, de formes et de matériaux divers, ont été placées à partir de 1840 aux points cruciaux.

Modification provisoire à Chaudfontaine :
pages 86 à 89 entre les repères 2 et 64

SENS ANGLEUR - GRP 573 (CHAUDFONTAINE)


Page 86

3,3 km

VAUX-SOUS-CHÈVREMONT

64

Carte 10

Délaissant, à gauche, la place principale , la liaison continue à droite par la rue Namont. Elle longe bientôt la rivière. À l'Y (crucifix), opter pour la droite (en compagnie du RAVeL vers Chaudfontaine).

Ignorer le chemin de croix menant à la Basilique Notre Dame de Chèvremont et continuer sur le RAVeL jusqu'au numéro 40 de la rue de Ster.

Prendre à gauche la rue Fonds du Bois. Après environ 1 km, à hauteur d'un panneau informatif sur le bois de Grue, prendre le sentier qui monte en oblique en direction de Western City.

Page 88

À l'approche d'un dégagement (parc de stationnement de Western City), virer franchement à gauche pour monter sur l'asphalte. [...]


SENS GRP 573 (CHAUDFONTAINE) - ANGLEUR

Page 88



DÉPART LIAISON LA GARE D'ANGLEUR – BOIS DE LA ROCHETTE 2 Cartes 1 et 10

[...]

Page 89

Au débouché de la rue du XIII août, au carrefour, traverser la rue de la Béôle en diagonale pour gagner la rue Fond des Bois. Alors qu'elle s'incurve vers la droite, la quitter et suivre à gauche la rue Bois de la Grue. Juste avant le parking de Western City, délaissier l'asphalte pour pénétrer dans le bois de la Grue. Descendre  jusqu'à une petite route.

Tourner à gauche sur la petite route asphaltée. Après environ un km, à l'Y, emprunter la rue de Ster et suivre le RAVeL en direction de Liège-

À l'Y, poursuivre à gauche le long de la Vesdre. À la fin de la rue Namont, partir à gauche en laissant la place du village  sur la droite et franchir la Vesdre . [...]

